

Rapport de la Commission géodésique Suisse pour l'année 1915/1916

Autor(en): **Lochmann, J.J.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **98 (1916)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mit kurzem begleitendem Text soweit als möglich zu fördern sucht. Seiner Mitteilung gemäss wird das ganz druckfertige Manuskript spätestens anfangs Oktober vorliegen. Gegenwärtig ist er mit Versuchen bezüglich vorteilhaftester Darstellung der Vorkommnisse beschäftigt.

Zürich, 30. Juni 1916.

Der Präsident: Prof. Dr. *U. Grubenmann*.

Der Aktuar: Dr. *E. Letsch*.

7

Rapport de la Commission géodésique Suisse pour l'année 1915/1916

Comme il a été dit dans le rapport sur l'exercice précédent, les travaux de la *Commission Géodésique Suisse* ont été fortement réduits depuis les débuts de la grande guerre européenne: d'abord par le fait de la mobilisation de ses ingénieurs, puis par la diminution des ressources financières de la Commission.

Les travaux ont été restreints durant l'exercice écoulé, aux *mesures de la pesanteur* exécutés, comme précédemment, par l'ancien premier ingénieur, le dévoué collaborateur de la Commission depuis 1899. Le programme de ces mesures avait été prévu dans deux directions: 1° continuation des travaux dans le canton des Grisons et sur ses frontières d'Autriche et d'Italie; 2° mesures des stations intérieures des cantons des Grisons, de Glaris, de Saint-Gall, d'Uri et de Schwyz. L'ouverture des hostilités entre l'Autriche et l'Italie, à la fin de mai 1915, a fait préférer la seconde alternative.

Au lieu des dix-huit stations prévues dans ce programme modifié, l'ingénieur n'a pu en déterminer que seize, à cause du mauvais temps de la saison. Ce sont: Altstätten, Gams, Landquart, Langwies, Küblis, Klosters, Mels, Weisstannen, Weesen, Glaris, Klönthal, Elm, Linthal, col du Klausén, Muottatal et

Unter Iberg. Il faut naturellement y ajouter les mesures exécutées en avril et en octobre-novembre à la station de référence de Bâle.

Le résultat principal de ces mesures a été de confirmer l'existence du défaut de masse maximum en Suisse entre la vallée du Rhin (environs de Coire et de Reichenau) et l'est du canton des Grisons. Les mesures qui seront faites ultérieurement dans la Basse-Engadine décideront si l'intensité maximum de ce défaut de masse a été atteint déjà entre Davos et Klosters avec -164 et -163 unités de la 5^me décimale de g , ou si ce maximum est encore plus à l'est. Quant aux mesures faites dans les autres parties de la Vallée du Rhin et dans le bassin de la Linth, elles accusent une décroissance assez régulière de défaut de masse du côté du nord, avec une petite anomalie locale.

Cette année les mesures ont été faites d'abord exclusivement au moyen des quatre pendules nouveaux en « baros ». Mais l'un d'entre eux ayant manifesté un grave changement entre les stations de Glaris et de Klönthal, il a dû être remplacé par l'ancien pendule en bronze doré n° 64, qui avait été emporté comme réserve.

Le volume XV des Publications de la Commission (Astronomisch-geodaetische-Arbeiten in der Schweiz) consacré aux mesures de la pesanteur exécutées en 1911 à 1914, a été complètement imprimé au cours de l'hiver 1916. Il va être prochainement distribué.

La Commission géodésique a tenu *sa séance ordinaire* le 13 mai 1916 à Berne. Elle a commencé par s'occuper d'affaires administratives : elle a voté, sur la demande du Comité central de la S. H. des S. N. un projet de règlement, tout en remarquant qu'elle avait vécu et fait beaucoup de travaux pendant 54 ans sans en posséder un, ni en éprouver le besoin. Elle s'est occupée de l'avenir de l'Association géodésique internationale, dont l'existence officielle, aux termes de la convention internationale, renouvelée pour 10 ans en 1915, échoit au 31 décembre 1916 ; elle a décidé, d'accord avec les représentants de la plupart des pays restés neutres au cours de la conflagration mondiale actuelle, de maintenir cette Association d'une façon provi-

soiré et pour une durée indéterminée jusqu'après la conclusion de la paix, conformément à l'ancienne convention.

Puis la Commission a entendu le rapport sur les travaux et calculs exécutés au cours de l'exercice écoulé et pris quelques décisions au sujet des travaux futurs.

En étudiant le *programme de travaux pour 1916*, la Commission a reconnu que les travaux de mesures de la pesanteur pourraient être achevés dans deux ou trois campagnes. Elle a donc décidé de borner, dans le programme de cette année, l'activité de son ingénieur à cette branche de travail et de prévoir un grand nombre de stations, 23 en tout, dont 15 dans les cantons du Tessin et des Grisons pour achever l'étude de la partie méridionale et orientale de la Suisse, et 8 dans le nord et le centre. Si le temps est favorable et si les obligations militaires de l'ingénieur ne le troublent pas dans son travail, la carte des isogammes pour la Suisse entière sera ainsi bien avancée à la fin de la campagne de 1916.

Mais il faut aussi se préoccuper de l'avenir. La reprise de la *détermination de différences de longitude* devra être mise au programme immédiatement après: et, pour cela, la Commission aura besoin d'un second ingénieur. Vu la dureté des temps, elle renonce à en avoir trois en tout, comme c'était le cas en 1914 avant le 1^{er} août, mais il lui en faudra deux le plus tôt possible. Elle a donc décidé d'en engager un second dès maintenant et, afin de le former aux déterminations de haute précision, de le charger du *nivellement astronomique du méridien du Gothard* au moyen de l'Astrolabe à prismes qu'elle a acquis dans ce but il y a quelques années. Les ressources actuelles de la Commission lui permettent cette surcharge pour cette année, grâce au solde actif de l'année 1914 provenant des économies réalisées pendant la seconde moitié de l'année. Pour 1917, il y aura un déficit, et la Commission exprime l'espoir que l'allocation actuelle de la Confédération sera augmentée depuis l'année prochaine, conformément à la demande d'information qu'elle a reçue du Comité central au printemps de cette année.

Il ne faut pas oublier non plus le *Levé magnétique de la Suisse*, dont la Commission s'est chargée en principe de s'oc-

cuper, à la demande du Comité central en 1913. Ce sera un travail de durée courte, mais qui demande un effort considérable, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue financier. Avec une augmentation normale de ses crédits, la Commission pourrait commencer quelques préparatifs en vue de ce levé magnétique, achats d'instruments, etc..., mais elle aura besoin, temporairement, d'un crédit annuel spécial en vue de ce travail qu'il y aurait lieu de conduire séparément de celui des déterminations de différences de longitude que la Commission reprendrait sitôt les mesures de la pesanteur achevées.

Lausanne, le 23 juin 1916.

J. J. LOCHMANN.

8

Bericht der hydrologischen Kommission

für das Jahr 1915/16.

1. *Reglementsentwurf.* Einer Zuschrift des Zentralkomitees folgend hat die hydrologische Kommission ein Reglement aufgestellt, das der Jahresversammlung zur Genehmigung unterbreitet wird. In diesem Reglemente ist eine Aenderung des Namens der Kommission in «hydrobiologische Kommission» vorgesehen. Der Grund für diese Namensänderung liegt in dem Umstande, dass die Abteilung für Wasserwirtschaft des eidg. Departementes des Innern alle Aufgaben für sich reserviert hat, welche früher das Arbeitsprogramm der Flusskommission und nach deren Vereinigung mit der hydrologischen Kommission auch das Arbeitsprogramm der letztgenannten Kommission gebildet haben. Das Reglement sieht ein Zusammenarbeiten der hydrobiologischen Kommission mit der obgenannten Abteilung vor, und so rechtfertigt sich die Arbeitsteilung und die dadurch bedingte Namensänderung unserer Kommission.

2. *Arbeitsprogramm.* Getreu dem § 5 des neuen Reglementes, die planvolle Erforschung unserer Gewässer in hydrobiologischer